



## Communiqué de presse

Assemblée générale des adhérents Terravin à Rivaz

### *Après deux ans de pandémie et une faible vendange 2021, l'économie vitivinicole inquiète les adhérents*

OFFICE DE  
LA MARQUE  
DE QUALITÉ  
TERRAVIN

**Selon l'Observatoire suisse du marché du vin, la faible vendange 2015 a généré une perte de marché jamais compensée depuis. La COVID et les volumes très faibles du millésime 2021 aggravent la conjoncture. L'inquiétude est palpable et Terravin révèle la crise.**

ROUTE DU LAC 2  
1094 PAUDEX  
CASE POSTALE 1215  
1001 LAUSANNE

En 2020, la COVID a empêché le bon déroulement des séances de sélections Terravin, puis rapidement la fermeture des établissements publics a freiné la consommation de vin. Ont suivi, durant près de deux ans, des ouvertures et des fermetures des restaurants. En conséquence directe, nos ventes de vignettes - revenu principal de notre association - en ont largement souffert puisqu'on enregistre près de 20 % de baisse en comparaison à une année normale comme 2018.

TÉL. 058 796 33 67

En 2022, on imaginait une reprise de notre chiffre d'affaires mais il n'en est rien, au contraire, nous enregistrons des ventes inférieures aux ventes 2020 et 2021 à pareille époque.

FAX 058 796 33 11

www.terravin.swiss

Ces baisses s'expliquent par deux facteurs principaux :

info@terravin.ch

1. Des volumes d'anciens millésimes sont bien présents sur le marché et empêchent la mise en marché du dernier millésime.
2. Le faible volume des vendanges 2021 limite proportionnellement les achats de vignettes Terravin.

n° TVA  
CHE-104.155.145

Il faut ajouter à cela, une certaine prudence à la dépense poussant certains producteurs à économiser sur la promotion de leurs crus en n'achetant pas ou moins de vignettes. Du point de vue commercial, c'est sans doute une erreur dans la mesure où le label Terravin donne une véritable valeur ajoutée à la bouteille qui l'arbore. C'est en tout cas, ce que démontre nos études de marché que nous avons lancées ces dernières années.



VAUD



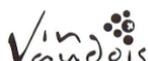
Nous espérons un millésime 2022 aux qualités multiples tant en quantité qu'en qualité. Notre label de qualité est à disposition de tous pour le second critère!

**Contacts pour renseignements :**

Lavaux AOC, le 5 mai 2022

Pierre Monachon, président 021 946 37 91

Philippe Herminjard, secrétaire-gérant 079 390 66 11



Le label Or Terravin est une marque collective pour les vins vaudois AOC. Créé en 1963 par la Fédération vaudoise des vigneron, il désigne des vins dont le profil qualitatif a été évalué par analyse sensorielle par un panel d'experts professionnels. Le label Or Terravin a pour but de certifier au consommateur la qualité et la typicité des vins vaudois AOC, des Grands crus et des 1<sup>ers</sup> Grands crus.